



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
Union – Discipline – Travail



**PROJET D'APPUI A LA FILIERE PALMIER A HUILE POUR  
L'INTERPRETATION NATIONALE DU STANDARD RSPO**

**PROCESSUS D'INTERPRETATION DES  
INDICATEURS GENERIQUES RSPO POUR LA  
COTE D'IVOIRE**

**RAPPORT DU PROCESSUS**

*Mars 2019*

## **SOMMAIRE**

<b>1- Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>2- Résumé du processus.....</b>	<b>2</b>
<b>3- Processus, Participation et chronologie .....</b>	<b>4</b>
<b>3.1. Amorçage du projet.....</b>	<b>4</b>
<b>3.2. Revue légale .....</b>	<b>5</b>
<b>3.3. Comités Techniques.....</b>	<b>5</b>
<b>3.4. Résumé pour chacune des réunions : .....</b>	<b>6</b>
<b>3.5. Consultation publique.....</b>	<b>7</b>
<b>4- Révision par la RSPO .....</b>	<b>7</b>
<b>5- Atelier de validation .....</b>	<b>8</b>
<b>6- Transmission à la RSPO pour approbation .....</b>	<b>8</b>
<b>7- Chronologie .....</b>	<b>8</b>

## 1- Introduction

Ce document présente le résumé requis par la RSPO pour le processus suivi pour le développement de l'Interprétation Nationale (IN) des Principes et Critères génériques de la RSPO pour la Côte d'Ivoire, réalisée entre juillet 2014 et décembre 2018.

Le processus d'élaboration de l'interprétation nationale de la norme RSPO en Côte d'Ivoire a été supervisé par l'Association Interprofessionnelle de la Filière Palmier à Huile (AIPH) en collaboration avec le Fond Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) et animé par le consortium Cabinet ENVAL, CONTROL UNION et DAVID OGG AND PARTNERS. Ce processus a impliqué toutes les parties prenantes, dont les acteurs de la filière palmier à huile en Côte d'Ivoire (AIPH, APPROAPCI, FENACOPAH-CI et GITHP), des ONG environnementales et sociales (Génie Bio, JVE, AMISTAD, TFT, SOLIDARIDAD), des organisations syndicales (UGTCI, DIGNITE, FESACI) des représentants de l'administration et des structures sous tutelles des Ministères en charge de : l'Economie et des Finances, de l'Industrie, des Mines, du Commerce, du Plan, de l'Environnement, du Développement Durable, de l'Agriculture, de l'Emploi, de la Protection sociale), des autorités coutumières et autres experts de l'environnement, de la socio-économie et de la cartographie participative.

À l'issue du processus, les parties prenantes de la filière huile de palme Ivoirienne ont élaboré et validé l'Interprétation nationale pour la Côte d'Ivoire des Principes et Critères (P&C) génériques de la RSPO. Cette interprétation a été envoyée à la RSPO pour approbation. La documentation relative à l'Interprétation Nationale inclue :

- les Principes et Critères 2013 de la RSPO pour la production durable d'huile de palme ;
- l'Interprétation Nationale pour vingt-huit (28) critères spécifiques, suivant les exigences du Comité des standards et de la certification de la RSPO sur ce que les IN doivent considérer ;
- une liste des lois, conventions et traités nationaux et internationaux pertinents à la production et l'utilisation durable de l'huile de palme en Côte d'Ivoire ;
- la définition d'un petit producteur dans le contexte ivoirien, développée au cours du processus d'interprétation nationale ;
- d'autres définitions spécifiques, par exemple : paramètres de mesure des accidents entraînant une perte de temps (LTA) ; opérations dangereuses dans le contexte local ; main-d'œuvre temporaire ; main-d'œuvre migrante ; politique de travail spéciale ; substitution de contrat et salaire pour un niveau de vie décent (suivant les lignes directrices pour le développement d'une IN détaillée pour le critère 6.12).

## 2- Résumé du processus

Le processus s'est déroulé selon les principales étapes suivantes :

- 1- **Le 29 juillet 2014** : Organisation de la cérémonie de lancement dans le but de sensibiliser les acteurs et les partenaires du projet pour susciter leur adhésion. Au cours de cette cérémonie, le comité de pilotage, représenté par le consortium Cabinet ENVAL - DAVID OGG AND PARTNERS - CONTROL UNION, SOLIDARIDAD West Africa) a été confirmé dans ses fonctions.

- 2- **Du 7 au 11 octobre 2014** : Cartographie des parties prenantes puis sensibilisation des acteurs de la filière palmier à huile de toutes les zones de production au cours de réunions tenues dans cinq (5) localités (Aboisso, Dabou, San Pedro, Tabou, Divo).
- 3- **Du 11 au 18 octobre 2014** : Réalisation d'une enquête diagnostique dont le but est de faire l'état des lieux de la filière en matière de production durable d'huile de palme.
- 4- **En Février 2015** : Constitution des comités techniques<sup>1</sup>
  - **Comité Technique Agriculture** : Bonnes pratiques agricoles, développement de nouvelles plantations, intrants agricoles ;
  - **Comité Technique Conditions de travail** : Sécurité et santé au travail, Respect des législations & réglementations du travail ;
  - **Comité Technique Environnement** : Protection environnement, gestion des déchets, Hautes valeurs de conservation (HVC) ;
  - **Comité Technique Foncier** : Droits fonciers et droits traditionnels ;
  - **Comité Technique Viabilité et Développement** : Viabilité économique, Développement en faveur des communautés locales, Rémunération équitable et prix d'achat aux producteurs.
- 5- **Du 20 au 24 juillet 2015** : Organisation d'un atelier de formation des membres des comités techniques ayant pour but de leur permettre de mieux comprendre la démarche RSPO, leur rôle et la méthodologie de travail.
- 6- **Du 08 au 10 septembre 2015** : Travaux en atelier national des comités techniques pour interpréter la norme RSPO. Cet atelier a enregistré la participation de soixante-dix (70) représentants de toutes les parties prenantes, notamment les organisations de la société civile, les organisations de protection de l'environnement, les producteurs de palmier à huile, les unités de production et de transformation de l'huile de palme, les autorités coutumières des communautés riveraines des sites des plantations industrielles de palmier à huile, les ministères directement concernés (Agriculture, Environnement, Eaux et Forêts, Travail, Economie et Finances). Cet atelier a permis d'une part, d'identifier les bonnes pratiques nationales correspondant à la mise en œuvre des indicateurs de la norme RSPO et d'autre part, de procéder à une adaptation desdits indicateurs aux réalités ivoiriennes.
- 7- **Le 12 novembre 2015** : Organisation de la première réunion du Groupe de Travail Technique National (GTTN) ayant pour objectif de consolider les résultats des travaux des comités techniques dans un document projet d'Interprétation Nationale provisoire RSPO.
- 8- **Du 10 juillet au 10 septembre 2016** : Consultation Publique du document projet d'Interprétation Nationale provisoire.
- 9- **Le 06 octobre 2016** : Organisation de la deuxième réunion du GTTN pour statuer sur les observations recueillies lors de la consultation publique.
- 10- **Du 28 au 31 mars 2017** : Consultation publique complémentaire à l'endroit des producteurs de palmier à huile afin de recueillir leurs observations. Le consortium a mis à jour le document projet d'Interprétation Nationale provisoire pour intégrer les observations formulées par ladite consultation publique.
- 11- **Du 10 au 14 juillet 2017** : Réalisation des essais d'application (audit – test) du document d'Interprétation Nationale provisoire au niveau de la chaîne de valeur afin d'évaluer l'applicabilité et la mesurabilité des indicateurs interprétés.

---

<sup>1</sup> La liste complète des membres des comités techniques est annexée au présent document de l'interprétation nationale RSPO.

- 12- Le 18 août 2017** : Organisation de la quatrième réunion du GTTN pour valider le rapport des essais de l'application (audit test) et actualiser le document provisoire d'Interprétation Nationale.
- 13- Le 05 septembre 2017** : Réunion du Secrétariat National RSPO pour valider le document d'interprétation nationale provisoire et autoriser sa transmission au Secrétariat Général de la RSPO pour approbation.
- 14- Le 08 septembre 2017** : Transmission du document d'interprétation nationale provisoire au Secrétariat Général de la RSPO.
- 15- Le 26 octobre 2017** : Réception des observations du Secrétariat Général sur le document d'interprétation nationale provisoire.
- 16- Le 15 décembre 2017** : Organisation d'une séance de travail avec le Responsable Technique Afrique de la RSPO pour la prise en compte des observations formulées sur le document d'interprétation nationale provisoire.
- 17- Le 30 janvier 2018** : Organisation de la quatrième réunion du GTTN pour réviser le document d'interprétation nationale provisoire avec la prise en compte des observations formulées.
- 18- Le 07 mars 2018** : Organisation d'un atelier avec les parties prenantes pour définir la notion de « petit exploitant de palmier à huile » dans le contexte national.
- 19- Du 20 juin au 19 août 2018** : Publication du document d'interprétation nationale provisoire sur le site internet de la RSPO dans le cadre d'une deuxième consultation publique de 60 jours.
- 20- Le 06 septembre 2018** : Organisation de la cinquième réunion du GTTN pour statuer sur les observations de la consultation publique et améliorer le document révisé d'Interprétation Nationale provisoire.
- 21- Du 03 au 05 décembre 2018** : Réalisation des essais d'application (2<sup>e</sup> audit – test) du document révisé d'Interprétation Nationale provisoire au niveau de la chaîne de valeur afin d'évaluer l'applicabilité et la mesurabilité des indicateurs interprétés.
- 22- Le 14 février 2019** : Organisation de la sixième réunion du GTTN pour valider le rapport des essais de l'application (2<sup>e</sup> audit test) et actualiser le document révisé d'Interprétation Nationale provisoire.
- 23- Le 18 mars 2019** : Réunion du Secrétariat National RSPO pour valider le document d'interprétation nationale provisoire et autoriser sa transmission au Secrétariat Général de la RSPO pour approbation.

### **3- Processus, Participation et chronologie**

#### **3.1. Amorçage du projet**

L'exécution du projet d'interprétation nationale des principes et critères RSPO pour la Côte d'Ivoire a été confiée au consortium Cabinet ENVAL-Control Union Certification-DAVID OGGS & PARTNERS. Ce projet est prévu pour se réaliser en quatre étapes :

**Etape 1** : Campagne de sensibilisation & enquête diagnostic ;

**Etape 2** : Réalisation de l'interprétation nationale et du document d'orientation ;

**Etape 3** : Validation du document d'orientation ;

**Etape 4** : Restitution des travaux et promotion de la démarche de certification RSPO auprès des acteurs de la filière.

Le processus a été officiellement amorcé le 29 juillet 2014, au cours de la cérémonie de lancement du projet qui s'est tenue à Abidjan. Cette cérémonie a enregistré la participation de la plupart des parties prenantes principales de la filière palmier à huile Ivoirienne. Du 07 au 11 octobre 2014, la sensibilisation des acteurs et partenaires locaux de la filière palmier à huile a été animée par le Cabinet ENVAL en collaboration avec le FIRCA et l'AIPH.

Soixante-dix (70) représentants des différents groupes de parties prenantes en Côte d'Ivoire étaient présents à la cérémonie de lancement, y compris : des organisations de la société civile, des organisations nationales et régionales de la gestion des produits agrochimiques, les acteurs de la filière palmier à huile en Côte d'Ivoire (AIPH, APPROSAPCI, FENACOPAH-CI et GITHP), des ONG environnementales et sociales (Génie Bio, JVE, AMISTAD, TFT, SOLIDARIDAD), des organisations syndicales (UGTCI, DIGNITE, FESACI) des représentants de l'administration et des structures sous tutelles des Ministères en charge de : l'Economie et des Finances, de l'Industrie, des Mines, du Commerce, du Plan, de l'Environnement, du Développement Durable, de l'Agriculture, de l'Emploi, de la Protection sociale), des autorités coutumières et autres experts de l'environnement, de la socio-économie et de la cartographie participative.

### **3.2. Revue légale**

Une Revue légale a été menée systématiquement pour chacun des critères de la RSPO en 2014, à la suite d'une revue légale et institutionnelle de la filière et de discussions avec des spécialistes de la loi ivoirienne. Le compte-rendu de la Revue Légale a ensuite été revu par les services compétents des ministères concernés (environnement, travail, eau, santé, développement durable), ainsi que par des experts juridiques en Côte d'Ivoire. La Revue légale finale a été présentée au cours des réunions des comités techniques nationaux en septembre 2015. Le document a été mis à jour en 2018 pour intégrer tout changement législatif survenu au cours de la période d'intervention.

### **3.3. Comités Techniques**

La RSPO encourage les pays qui élaborent une interprétation nationale à mettre en place des groupes de travail composés de représentants des différentes parties prenantes afin d'assurer un processus participatif. Par conséquent, le consortium Cabinet ENVAL-Control Union Certification-DAVID OGGS & PARTNERS a mis en place cinq (5) Comités Techniques (CT) autour desquels le processus d'IN était articulé. Les membres des cinq (5) Comités Techniques s'y sont inscrits de façon volontaire au cours de la sensibilisation des acteurs qui s'est déroulée du 07 au 11 octobre 2014.

Les CT ont organisé une série d'ateliers et de réunions sur la période de 2015 à 2018 selon les thématiques ci-après :

- Agriculture ;
- Conditions de travail ;
- Environnement ;
- Foncier ;
- Viabilité et Développement.

Ces CT avaient pour responsabilité d'élaborer des indicateurs nationaux et les lignes directrices correspondantes pour la partie des P&C qui leur avait été assignée. Chaque CT

devait proposer des indicateurs pour les critères RSPO correspondants à leur thème, selon la liste suivante :

- CT1 : critères 1.1 ; 2.1 ; 4.4 ; 5.1 ; 5.2 ; 5.3 ; 5.4 ; 5.6 ; 6.1 ; 6.2 ; 7.1 ; 7.2 ; 7.3 et 7.8 ;
- CT2 : critères 2.1 ; 4.7 ; 4.8 ; 6.5 ; 6.6 ; 6.7 ; 6.8 ; 6.9 ; 6.12 et 6.13 ;
- CT3 : critères 2.1 ; 2.2 ; 2.3 ; 6.3 ; 6.4 ; 7.5 et 7.6 ;
- CT4 : critères 1.2 ; 1.3 ; 3.1 ; 4.1 ; 6.10 ; 6.11 et 8.1 ;
- CT5 : critères 2.1 ; 4.2 ; 4.3 ; 4.5 ; 4.6 ; 5.5 ; 7.4 et 7.7.

Les ordres du jour, comptes rendu et listes de participants pour les réunions des CT se trouvent dans les Annexes (fournies dans un document séparé, soumis avec ce rapport.

### 3.4. Résumé pour chacune des réunions :

Les premières réunions des CT se sont déroulées à l'hôtel Belle Côte à Abidjan. Il est à souligner que les réunions de chaque CT se sont déroulées simultanément dans ledit hôtel. Les CT se présentaient comme suit :

- **Comité Technique Environnement (CT1)** a travaillé sur les critères 1.1, 2.1, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.6, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 7.3 et 7.8 ;
- **Comité Technique Condition de travail (CT2)** a travaillé sur les critères 2.1, 4.7, 4.8, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.12 et 6.13 ;
- **Comité Technique Foncier (CT3)** a travaillé sur les critères 2.1, 2.2, 2.3, 6.3, 6.4, 7.5 et 7.6 ;
- **Comité Technique Viabilité et Développement (CT4)** a travaillé sur les critères 1.2, 1.3, 3.1, 4.1, 6.10, 6.11 et 8.1 ;
- **Comité Technique Agriculture (CT5)** a travaillé sur les critères 2.1, 4.2, 4.3, 4.5, 4.6, 5.5, 7.4 et 7.7.

A la fin de leurs réunions, chaque CT a réalisé la synthèse de ses travaux qu'il a soumis au Consortium. Ce dernier a compilé les différentes synthèses obtenues par les CT.

Le GTTN a validé la synthèse des travaux des CT consolidés par le consortium. Le Secrétariat Technique National a autorisé la transmission du document d'Interprétation Nationale au Secrétariat Général de la RSPO pour approbation.

Au cours de leurs réunions, chaque CT a discuté, modifié ou complété, puis validé les indicateurs et les propositions de chacun des participants. Lorsqu'un membre était en désaccord avec son groupe, une période de temps était mise à disposition pour discuter du problème et formuler une proposition pour discuter ou compléter l'indicateur, et l'approuver ou le rejeter.

Plusieurs parties prenantes ont participé aux Comités Techniques, y compris :

- Des ONG locales : Génie Bio, JVE, AMISTAD ;
- Des ONG internationales : TFT, SOLIDARIDAD;
- Les rois et chefs traditionnels ;

- Les représentants de l'administration et des structures sous tutelles des Ministères en charge de : l'Economie et des Finances, de l'Industrie, des Mines, du Commerce, du Plan, de l'Environnement, du Développement Durable, de l'Agriculture, de l'Emploi, de la Protection sociale;
- Des consultants techniques : Cabinet ENVAL, CONTROL UNION, DAVID OGG & PARTNERS ;
- Les acteurs de la filière palmier à huile en Côte d'Ivoire (AIPH, APPROSAPCI, FENACOPAH-CI et GITHP;
- Des organisations syndicales : UGTICI, DIGNITE, FESACI ;
- Les médias : la télévision nationale (RTI1 et RTI2) et la presse écrite (Fraternité Matin, Soir Info, Abidjan net.

Le Comité de pilotage a aussi ciblé en particulier deux autres groupes importants : 1) les petits producteurs, et 2) les compagnies de la chaîne de valeur de l'huile de palme : ce sont les agro industries (PALMCI, SIPEFCI, DEKEL Oil, PALMAFRIQUE, ADAM AFRIQUE, AGRIVAR etc.) et les groupements de petits producteurs villageois

### 3.5. Consultation publique

Les premières phases de la consultation publique ont eu lieu sur une période de trois mois : de juillet à septembre 2016 et durant le mois de mars 2017. La deuxième phase de la consultation publique s'est quant à elle tenue sur soixante jours, c'est-à-dire de juillet à septembre 2018. Ces consultations ont mis en œuvre trois méthodes de distinctes :

1. **diffusion de courriers d'information aux parties prenantes nationales pour informer de l'ouverture de la consultation publique, auxquels a été ajouté le document projet d'interprétation.** La diffusion des courriers a été réalisée pendant la période du 10 juillet au 10 septembre 2016, durant le mois de mars 2017, aussi sur la période de juin à août 2018 ;
2. **le site de la RSPO** du 10 juillet au 10 septembre 2016 et du 19 juin au 18 août 2018 ;
3. **des réunions avec des communautés locales et les petits producteurs de palmier à huile** du 28 au 30 mars 2017 respectivement à Aboisso, Sikensi et San Pedro et du 13 au 17 août 2018 à Aboisso, Divo et San Pedro.

Après la période de consultation publique, une revue technique de la version de l'IN des RSPO P&C pour la Côte d'Ivoire a été menée par le Groupe Technique de Travail Technique National afin d'intégrer les commentaires et propositions reçus en ligne et durant les ateliers avec les communautés locales et les groupes de petits producteurs individuels. Les résultats de ces travaux sont soumis au secrétariat technique national qui devra approuver la version du document d'interprétation national à soumettre au secrétariat de la RSPO. Une nouvelle version provisoire de l'IN a été publiée en septembre 2018, qui intégrait tous les commentaires dans le format requis par la RSPO, au cours d'une réunion du Groupe de Travail Technique national qui a eu lieu le 06 septembre 2018. Ce document a fait l'objet d'essais d'application sur le terrain du 03 au 06 décembre 2018 et avant d'être validé par le secrétariat technique national le 08 février 2019. A la suite de sa validation, le document d'interprétation nationale de la RSPO P&C pour la Côte d'Ivoire a été soumis à la RSPO pour approbation.

## 4- Révision par la RSPO

La nouvelle version de l'IN des P&C de la RSPO pour la Côte d'Ivoire (*Version de septembre 2017*) a été rendue à la RSPO le 08 septembre 2017 pour leurs commentaires. Le Comité de pilotage de l'IN pour la Côte d'Ivoire a reçu le feedback de la RSPO le 26 octobre 2017.

## 5- Atelier de validation

Des ateliers nationaux de validation ont eu lieu du 13 au 17 août 2018 dans les localités d'Aboisso, Divo et San-Pedro puis le 06 septembre 2018 au siège de l'AIPH. Ces ateliers étaient facilités par le Cabinet ENVAL en coordination avec l'AIPH et le FIRCA. En préparation à ces ateliers, le Cabinet ENVAL avait revu la version préliminaire de l'IN et résolu les commentaires de la RSPO pour produire une nouvelle version du document d'IN.

Les ateliers de validation ont été organisés sur un jour par localité sur les trois localités ci-dessus mentionnées ; et ont impliqué un total de 38 participants, tous membres des Comités techniques. Ceux-ci ont été divisés à environ 12 participants par localité : les participants avec un vote et des observateurs. Les participants votant comme les observateurs ont autant pu discuter des lignes directrices données dans l'IN, critère par critère. Durant l'atelier de validation, les participants se sont en particulier focalisés sur les 28 critères pour lesquels la RSPO requiert des IN de développer des lignes directrices spécifiques. Les participants avec un vote étaient divisés en quatre (4) chambres : HVC et Biodiversité, pesticides et meilleures pratiques, droit foncier et coutumier et santé sécurité et droit de travail ; les animateurs de l'atelier ont fait en sorte que les quatre chambres soient égales en nombre, avec quatre participants chacune. Après une discussion participative pour chacun des critères, un vote était réalisé. Dans les conditions où il subsistait des désaccords pour adopter des lignes directrices, le comité de pilotage était invité à fournir plus d'informations afin que les participants puissent s'accorder et valider les lignes directrices modifiées. Celle-ci était alors le sujet de plus amples discussions, et d'un autre vote. Ce processus a continué jusqu'à l'adoption unanime des 28 critères.

## 6- Transmission à la RSPO pour approbation

Le Comité de pilotage pour la Côte d'Ivoire a envoyé les documents suivants à la RSPO pour validation en mars 2019 :

- 1. Interprétation nationale complète des P&C de la RSPO pour la Côte d'Ivoire en anglais
- 2. Définition des petits producteurs pour la Côte d'Ivoire
- 3. Revue des lois, et conventions applicables
- 4. Compte rendu du processus suivi pour l'IN (ce rapport)

## 7- Chronologie

	2014		2015				2016		2017					2018					2019
	Fév.	Oct.	Fév.	Juil.	Sep	Nov.	Juil.	Oct.	Mar	juil.	Aout	Sep	Oct.	Jan	Mar	Juin	Sep	Déc	Fév.
Cérémonie de lancement	X																		
cartographie des parties prenantes		X																	
Enquête diagnostic		X																	
Constitution des comités techniques (CT)			X																
Formation des membres des CT				X															
Travaux en atelier des CT					X														
Réunion du Groupe de travail Technique National (GTTN)						X		X			X	X		x			X		X
Consultation publique							X		X							X			
Essais d'application de l'IN RSPO										X								X	
Réunion du Secrétariat technique National (STN)												X							
Transmission de l'IN RSPO version septembre 2017 au Secrétariat Général de la RSPO												X							
Réception des observations de la RSPO sur IN RSPO version septembre 2017													X						
Atelier de définition du terme "Petit exploitant de palmier à huile"															x				